



CDEN DU 4 SEPTEMBRE 2025

DÉCLARATION LIMINAIRE FO

Monsieur Le Préfet,
Madame la Vice Présidente du Conseil Départemental,
Monsieur Le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les élus,

Que dire de cette rentrée ?

Le 15 juillet, le 1er ministre présentait les orientations du gouvernement pour le futur projet de loi de finances et le financement de la sécurité sociale.

Les dispositions énoncées laconiquement en choisissant une date aux prémices des vacances ne sont évidemment pas passées inaperçues.

La proposition de deux jours fériés en moins, présentée comme une nécessité et cristallisant de suite toutes les attentions et les critiques, n'était que le prétexte exaspérant, la variable d'un programme bien plus ambitieux de paupérisation forcée de l'ensemble de la population à l'exception des grandes entreprises qui, selon un rapport de la commission d'enquête du Sénat, ont bénéficié en 2023 de 211 milliards d'aides publiques.

2026 sera une année blanche : gel des pensions, gel des prestations sociales, gel du point d'indice, augmentations d'impôts ...

En fait, 44 milliards d'économies à faire sur le dos des travailleurs, des retraités, des jeunes, des chômeurs et des précaires.

L'ensemble de la fonction publique est sévèrement impacté par ces mesures et que dire de cette rentrée lorsque s'annoncent 3000 suppressions de postes en 2026 et le non remplacement d'un fonctionnaire sur 3 partant à la retraite en 2027.

Pour l'ensemble des personnels de l'éducation nationale cette saignée signifie 5000 classes en moins, le licenciement brutal de milliers de contractuels, moins de médecine scolaire, moins de places dans les établissements d'enseignement spécialisé, plus de précarité pour les aesh et les aed et moins de remplaçants.

Que dire de cette rentrée ?

Les augures ministériels de juillet n'annoncent rien d'autre que marasme et désolation.

Le Ministre - Maire et le Président cumulent, sans état d'âme, sur fond de dette à rembourser et au son des canons les coups de boutoirs contre toute notre société.

Loi de Programmation Militaire, Service National Universel , hausse conséquente du budget de la défense, aides abyssales aux grandes entreprises. Attaques contre les jours fériés, les congés payés, les arrêts maladie, le remboursement de soins, l'assurance chômage, le pouvoir d'achat des fonctionnaires et des retraités, suppressions de postes de fonctionnaires... Le budget Macron-Bayrou s'en prend brutalement à nos droits et à nos services publics pour financer une guerre dont personne ne veut et pour faire des cadeaux aux plus riches. Voilà clairement le but de cette saignée sans précédent.

Alors que la rentrée s'annonce catastrophique avec des conditions de travail toujours plus dégradées on comprend que ce budget confirme et amplifie toutes les politiques de destruction des services publics depuis des années qui sont un désastre pour les personnels comme pour l'ensemble de la population.

Que dire de cette rentrée ?

Est-ce qu'il faudra donner l'illusion que ça fonctionne ?

Il en est hors de question et Fo, comme beaucoup , refuse catégoriquement ce budget d'austérité.

La colère gronde dans le pays. Nous la comprenons et nous mettrons toute notre énergie pour que ces décisions anti sociales soient annulées.

L'école doit être une priorité.

Conformément aux dispositions de l'article L114-2 du code général de la Fonction publique, nous avons déposé un préavis de grève du 18 août 2025 jusqu'au 18 octobre 2025 inclus.

Ce préavis couvre les différentes catégories de personnels de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui seraient amenées à décider la grève pour :

- l'annulation des suppressions de postes, de classes, de services ou d'établissements, et pour les créations de postes statutaires nécessaires, le réemploi des contractuels ;
- l'abrogation de la loi et des décrets sur la réforme des retraites ;
- l'augmentation des salaires et la revalorisation du point d'indice ;
- la suppression de la baisse d'indemnisation de 10% au titre des arrêts maladie ;
- l'abandon des contre-réformes et des mesures remettant en cause les statuts, les diplômes et le droit à l'instruction, l'abandon définitif du SNU ;
- la défense de l'enseignement spécialisé et l'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive ;
- un vrai statut, un vrai salaire pour les AED et les AESH et l'abandon des PIAL et des PAS ;
- l'abandon de la sélection à l'Université (Parcoursup et « Trouver mon master ») ;
- la défense des libertés démocratiques, des libertés académiques et de la liberté pédagogique ;

— et toutes les revendications relatives au temps de travail et aux conditions de travail.